



Communiqué n° 20 du 8 août 2018

ARBORICULTURE

COCHENILLE FARINEUSE SUR POIRES

Actuellement, ce sont surtout les stades juvéniles (N2 et N3) de la deuxième génération qui colonisent, à différents degrés, les fruits de plusieurs parcelles de poiriers de Riddes et Saxon. Leur présence et leurs salissures (miellat, cire) sont bien visibles sur les William's en cours de cueillette, mais aussi sur d'autres variétés plus tardives.

Comme pour les psylles, une application de mouillant à 0.3 % suivie d'un arrosage sur frondaison peut éliminer une bonne partie des cochenilles pas encore fixées aux fruits. Le même effet peut être escompté avec une application d'Armicarb ou Vitisan (admis en bio avec un délai d'attente de 8 jours) ou d'autres dessiccants bio.

Des nettoyages après récolte peuvent aussi être envisagés pour récupérer une partie des fruits atteints.

VITICULTURE

GRELE DANS LA REGION DE SION ET SAVIESE

Un épisode de grêle a malheureusement touché le vignoble de la région de Sion et Savièse (Agasse, Diolly, Lentine) dans la soirée du lundi 6 août. Au stade actuel, aucun risque de coïtre n'est à craindre dans ces parcelles. Par contre, les blessures aux baies constituent des portes d'entrée potentielles pour les pourritures (grise et acétique) si elles ne cicatrisent pas rapidement. Les précipitations intenses ayant accompagné la grêle ont par ailleurs lessivé une grande partie des produits de traitement. Ainsi, nous recommandons de traiter les grappes atteintes avec du cuivre (Bouillie bordelaise) afin de limiter le développement de micro-organismes. De plus, nous conseillons de renouveler la protection du feuillage contre le mildiou pour les cépages de 2^e et 3^e époque. Les conditions climatiques actuelles devraient favoriser la cicatrisation des baies.

DROSOPHILA SUZUKII

Le nombre de captures dans les pièges installés en Valais dans différentes cultures, dans des haies et sur des arbustes indigènes demeure inférieur à celui de l'année passée à pareille date. Cette très faible pression est confirmée par le contrôle des baies prélevées dans 11 parcelles extrêmement sensibles à *D. Suzukii* (3 Dunkelfelder, 2 Garanoir, 2 Divico, 1 Gamay, 1 Gamaret, 1 Mara et 1 Eyholzer roter). Aucune ponte n'a été observée dans l'ensemble de ces échantillons prélevés d'Eyholz à Martigny.

Au vu des résultats, nous jugeons tout traitement inutile à l'heure actuelle, même dans les parcelles les plus précoces.

Bon nombre de parcelles sont protégées contre les oiseaux et les guêpes par des filets latéraux. Cette mesure est très efficace pour éviter le développement de piqûre acétique sur les cépages sensibles, notamment le Garanoir. Il est recommandé d'installer sans tarder ces filets en cas de nécessité.

Le prochain communiqué de jeudi 16 août 2018 vous renseignera de l'évolution de la situation en Valais.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE - M. GENINI

